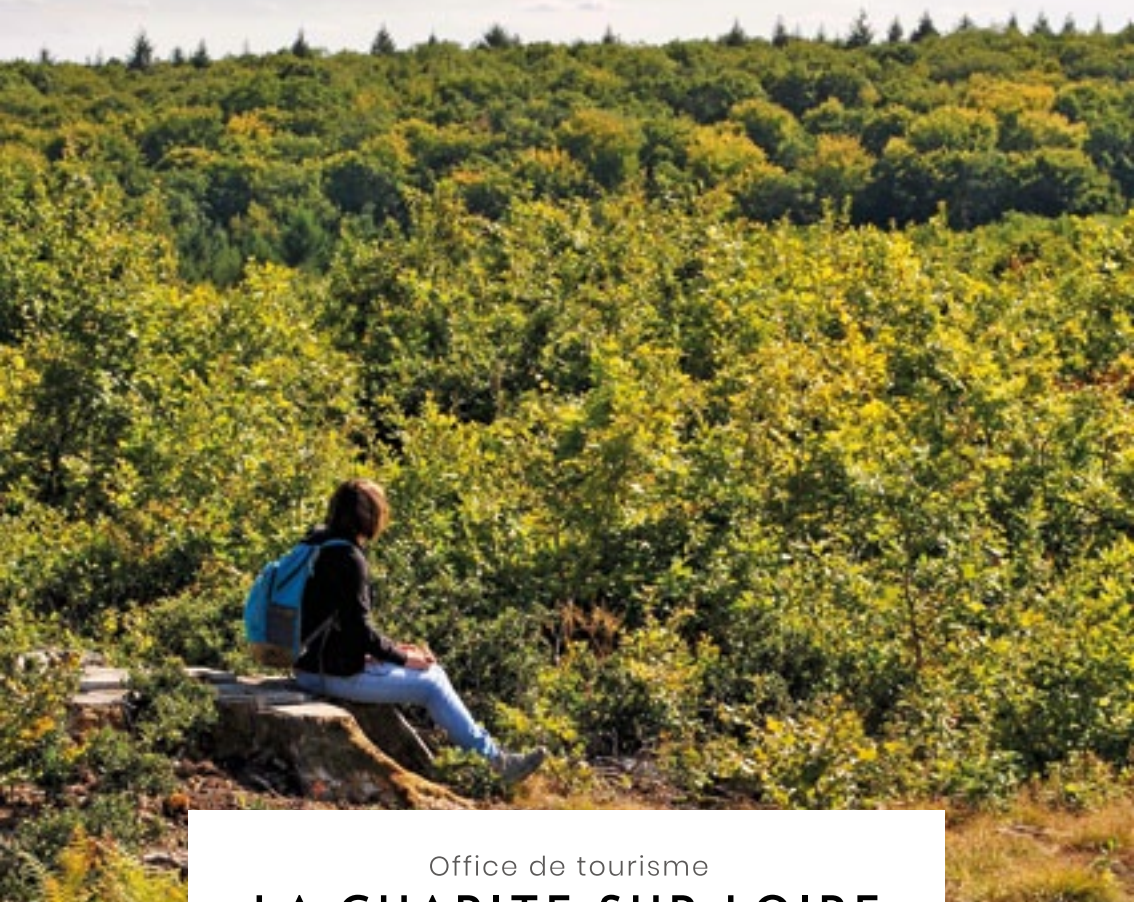


Balade pédestre

Le chemin des Vallées

SAINT-AUBIN-LES-FORGES



Office de tourisme
LA CHARITE-SUR-LOIRE
Bertranges - Val de Nièvre

www.lacharitesurloire-tourisme.com

Le chemin des Vallées



Le héron cendré

Le héron cendré est un oiseau peu farouche qui peut être observé sans difficulté près de zones humides. Haut de 85 cm à 1 mètre, cet échassier timide et patient reste de longs moments immobile à guetter sa proie, puis d'une brusque détente de son cou et d'un violent coup de bec, il l'harponne. Sa nourriture est composée surtout de poissons, de grenouilles, de petits mammifères et de rongeurs. Son vol est lent et ses battements d'ailes amples et puissants.

Grand et robuste, son plumage est à dominante grise et blanc-gris pour le dessous, les rémiges de ses ailes sont noirâtres ainsi que sa nuque et les côtés de sa tête, le

bec est jaune-orangé et les pattes jaunes à grises. Les mâles et les femelles présentent les mêmes caractéristiques. Il niche de préférence en groupe (héronnière), parfois isolé dans de grands arbres, la femelle construit un grand nid avec des branchettes et pond entre mars et mai de 3 à 5 œufs, les deux parents couvent et s'occupent des jeunes qui s'envoleront vers l'âge de 7 semaines.



▼ Saint-Aubin-les-Forges

- Au cœur de la forêt des Bertranges, faites le plein d'air pur. Découvrez le village de Saint-Aubin-les-Forges et son riche passé sidérurgique comme en témoigne son nom. Rivière, vallées, bois et hameaux jalonnent ce circuit : une belle balade à parcourir sans attendre !

- 1 De la mairie, rejoignez le bourg du village et son église.
- 2 Tournez à gauche sur la D 179 en direction de Raveau-La Charité.
- 3 À l'orée du bois, prenez le premier chemin à gauche et continuez jusqu'à la route forestière de La Chaussade.
- 4 Poursuivez tout droit. À la route, suivez à droite afin de traverser le hameau des Grandes Vallées.
- 5 Après les dernières maisons, près du réservoir cylindrique, engagez-vous à gauche et montez dans le bois. Traversez une allée forestière et descendez, en face, au fond du vallon. Vous profitez d'une superbe vue sur la forêt.
- 6 Tournez à gauche et continuez la descente. Passez la fontaine du Valton. Rejoignez l'orée du bois et continuez jusqu'à une longue ligne forestière.
- 7 Suivez-la à droite sur 1,2 km environ.
- 8 Tournez à gauche. Couper la D 117 et traversez la rivière Nièvre.
- 9 Dans le virage de la route, suivez le chemin à gauche à l'orée du bois sur près de 1,8 km. Prenez à gauche pour rejoindre le hameau de Chamilly.
- 10 Au carrefour, tournez à droite dans le chemin pour revenir au point de départ.



 Distance : 11 km

 Durée : 3h00

 Difficulté : moyenne

Couleur du balisage : **jaune**

Départ : Saint-Aubin-les-Forges,
parking mairie,
salle des fêtes



Point de vue
remarquable

RECOMMANDATIONS ▼

Il est conseillé :

- De porter un équipement adapté, si possible d'une couleur claire ou réfléchissante. De prendre des chapeaux par beau temps,
- D'emporter de l'eau et de la nourriture pour reprendre quelques forces pendant l'effort. D'être prudent en ne buvant pas l'eau des ruisseaux, une eau claire ne signifie pas une eau potable, les animaux ont pu souiller les cours d'eau,
- D'informer vos proches de votre lieu de randonnée et, dans la mesure du possible, de ne pas marcher seul ou s'assurer qu'une personne sait où vous vous trouvez et à quelle heure vous comptez revenir,
- De faire le bon choix : la randonnée que vous envisagez est-elle adaptée aux conditions météo, à votre capacité physique, à votre équipement, au temps dont vous disposez ?
- De respecter le tracé des sentiers et de ne pas tenter de raccourcis : le piétinement de la végétation peut rapidement dégrader un milieu et vous risquez de vous perdre,
- De rester discret : pensons aux autres et à la sérénité de la nature. Si la réglementation du site autorise la présence de votre chien, tenez-le en laisse. Il pourrait provoquer des dommages sur la faune sauvage ou la déranger,
- D'éviter les feux, notamment dans les zones à risques, les milieux couverts (forêts) peuvent s'enflammer très rapidement.



Respecter les règles de certains lieux :

Forêt domaniale des Bertranges : il s'agit d'une forêt de production, des hommes y travaillent et des engins y circulent. Ils ont la priorité. La circulation automobile est réglementée. Veuillez respecter les zones interdites à la motorisation.

À savoir :

Certains sentiers nécessitent de se renseigner à la mairie concernant les jours et horaires de chasse (généralement d'octobre à mars). Certains sentiers peuvent présenter des passages boueux en période de pluie.

Les informations contenues dans cette fiche peuvent varier avec le temps. En aucun cas, la responsabilité de l'office de tourisme, des collectivités ou leurs représentants en cas d'accident, d'anomalie ou de changement sur le parcours, ne pourrait être engagée. Si vous constatez une ou plusieurs anomalies sur un sentier, sachez que la FFRP propose un dispositif « Eco-veille » qui permet d'alerter et de référencer le problème rencontré.

<http://nievre.ffrandonnee.fr/>
ou <http://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Cette fiche est offerte par l'office de tourisme. Retrouvez l'ensemble des parcours pédestres de la destination les Bertranges dans les brochures disponibles dans nos lieux d'accueil. Prix 6 € l'unité.



À La Charité-sur-Loire - 5, place Sainte-Croix - 58400 La Charité-sur-Loire
Tél. : 03 86 70 15 06 - contact@lacheritesurloire-tourisme.com

À Prémercy - Tour du château - 58700 Prémercy
Tél. : 03 86 37 99 07 - o.t.premery@gmail.com

À Guérigny - Site des Forges Royales - 58130 Guérigny
Tél. : 06 43 45 20 51 - o.t.guerigny@gmail.com

www.lacheritesurloire-tourisme.com

